

Protocole de validation du module TANDEM

Le TANDEM est basé sur le principe d'autonomie d'apprentissage et de réciprocité. Ce travail consiste essentiellement à **échanger dans les deux langues du TANDEM**. Les étudiants prennent en charge leur propre apprentissage qui repose sur le principe d'un engagement mutuel très solide. Ils apporteront des supports pédagogiques à chaque séance. Il est nécessaire de planifier le calendrier du travail pour les premières séances avec le tuteur dès le début de semestre.

Public concerné

Elèves de 1^{ère} ou 2^{ème} année et élèves stagiaires de langues maternelles différentes. Au moins l'un des deux partenaires doit avoir une obligation en ECTS et les deux partenaires s'engagent à ne pas abandonner le projet respectif. Chaque élève recevra une note qui figurera sur son relevé de scolarité.

Nota bene : En principe, le module TANDEM ne peut être validé qu'une seule fois au cours de la scolarité (1,5 ECTS). Il faut contacter Mariluz Di Tillio en cas de demande d'une dérogation par rapport à cette règle.

Langues concernées

- Toutes les langues enseignées au DLC
- Pour d'autres langues, un projet précis doit être soumis à l'approbation du responsable du tandem et au président du DLC

Niveau de langue requis

En principe, le TANDEM ne s'adresse pas aux débutants complets. Un pré requis d'une trentaine d'heures de cours est exigé. Une rapide évaluation de niveau sera faite par le tuteur lors de la présentation du projet pour les élèves n'ayant pas suivi de cours au DLC.

Candidature

Les candidats au TANDEM devront ensuite présenter leur projet sous forme écrite à Mme. Di Tillio, coordinatrice du module (bureau B 225, mariluz.di-tillio-lacruz@enpc.fr). Ce document devra contenir le(s) sujet(s) choisi(s) par chaque partenaire, les objectifs et le plan de travail (voir document annexe).

Programme / déroulement des séances

- 14 séances de deux heures (1h par langue) sont obligatoires.
- La première et la deuxième séance aura lieu en présence du tuteur et servira essentiellement à mettre en place le travail de chaque tandem à partir des deux projets rédigés
- Une séance au milieu et une à la fin du semestre se dérouleront aussi (au moins partiellement) en présence du tuteur. Dates à fixer en avance.
- Les autres séances sont à organiser librement entre les deux partenaires.
- La 14^{ème} séance sera **une soutenance** (voir document en annexe) consacrée à la présentation, devant un jury, du travail effectué.

Validation

Lors de chaque séance, les deux partenaires devront d'une part, tenir un journal de bord détaillé et d'autre part conserver tous les supports utilisés ainsi que les travaux personnels effectués. Tout ce matériel devra être présenté avant la soutenance au tuteur et ensuite au jury lors de la soutenance.